

Index Egalité Professionnelle

Instauré par la Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel du 5 septembre 2018, l'index égalité professionnelle entre les femmes et les hommes vise notamment à supprimer les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes dans l'entreprise.

Cet index, sous la forme d'une note sur 100, se compose de plusieurs indicateurs qui évaluent les inégalités entre les femmes et les hommes dans les entreprises.

OSE Immunotherapeutics publie son index d'égalité professionnelle femmes-hommes en tant qu'entreprise de plus de 50 salariés.

Les indicateurs de l'index, pour une société de plus de 50 salariés, sont les suivants :

1 – L'écart de salaire entre les femmes et les hommes, à poste et âge comparables.

Ce critère n'est pas applicable pour OSE Immunotherapeutics du fait de groupes non représentatifs (minimum de 3 femmes et 3 hommes par tranche d'âge et par catégorie de poste comparables non atteint).

2 – L'écart de taux d'augmentations individuelles entre les femmes et les hommes.

OSE Immunotherapeutics obtient le score maximal de 35/35.

3– Pourcentage de salariées augmentées à leur retour de congé maternité, dès lors que des augmentations ont été données en leur absence.

OSE Immunotherapeutics obtient le score maximal de 15/15.

4– Le nombre de femmes et d'hommes parmi les dix plus hautes rémunérations de l'entreprise : OSE Immunotherapeutics obtient 5/10, du fait d'une représentation plus importante de femmes, soit 7, parmi les plus hautes rémunérations.

L'index au titre de l'année 2024 n'est pas calculable, du fait de l'indicateur 1.

Le total des points obtenus aux indicateurs calculables est de 55/60.

OSE Immunotherapeutics affirme son engagement pour la diversité, et apporte une attention particulière à assurer l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.